

## DE LA PLAINE DE CRÉCY A LA SAUVEGARDE

Sur la demande de l'abbé Duplain, nous avons entrepris la continuation de la reconnaissance du tracé de l'un des systèmes du vallon d'Arche, dont nous avons volontairement abandonné la trace dans la plaine de Crécy, sur Saint-Didier-au-Mont-d'Or.

Le chemin communal n° 2, tendant de Champagne au vallon d'Arche, coupe le chemin d'intérêt commun n° 23 dans la plaine de Crécy. L'altitude sur ce point est à 282. M. François Chrétien, propriétaire à Champagne, nous a conduit dans sa terre, à l'est du chemin n° 23, à 160 mètres environ au nord du chemin n° 2, et nous a démontré, par des débris épars sur le terrain nouvellement défoncé, que l'aqueduc passait à cet endroit où le sol est à la cote 285.

De la plaine de Crécy, le canal se dirigeait vers le hameau Chevrotière, puis il franchissait, entre ce hameau et celui du Bidon, le ruisseau de Limonest, au moyen d'un pont-aqueduc dont on voit un fondement de pile, contre un mur de clôture de la propriété Cazenove, dans le chemin dit de Rochecardon, rive gauche du vallon. Sur la rive droite, dans la propriété de M. Vincent, lieu dit « Cotte-Chally » (3), section E, parcelles 23 et 24 du plan cadastral de Saint-Didier ; on voit encore, sur le versant abrupt du ravin, les restes arasés, au niveau du sol, de plusieurs piles de ce pont aqueduc.

M. Vincent a trouvé le canal dans le verger qu'il possède, toujours au Bidon, mais sur le plateau, il aurait 0<sup>m</sup>,40 de largeur, 0<sup>m</sup>,60 de hauteur, il est recouvert en pierres plates qui sont à 0<sup>m</sup>,60 ou 0<sup>m</sup>,80 au-dessous de la superficie du sol,

---

(3) Cette appellation dissimule une grivoiserie.